

» perpétuelle guerre et irréparable désolation. » Les pouvoirs du seigneur des Pruneaux pour la négociation de la paix étant expirés, les états prient le duc de les prolonger; ils promettent de ne pas arrêter l'instruction de leurs députés à Cologne, sans en avoir communiqué avec cet ambassadeur. Ils espèrent envoyer à Son Altesse quelque personnage de qualité, qui l'entretiendra de l'état de leurs affaires, et lui fera connaître la résolution de l'assemblée générale sur la satisfaction qu'il attend d'elle.

Arch. de la Haye : reg. *France, depeschen*, 1579-1585, fol. 33 v°.

1767. — *Anvers*, 5 avril 1579. Réponse des états généraux à la proposition de monsieur des Pruneaux, ambassadeur de monseigneur le duc d'Anjou. (Titre textuel.) Cette réponse, qui est assez prolix, est conçue dans le sens de la lettre écrite le même jour par les états au duc d'Anjou.

Arch. de la Haye : reg. *France, depeschen*, 1579-1585, fol. 31, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 96.

1768. — *Anvers*, 5 avril 1579. Acte des états généraux autorisant les grand bailli, bourgmestre et échevins de Courtray à exporter les cloches et métaux qu'ils ont fait amener à Anvers, jusqu'à la quantité de 150,000 livres, et ce afin d'en faire fondre de l'artillerie pour la défense de ladite ville.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 140 v°.

1769. — *Anvers*, 4 avril 1579. Réquisition des états généraux aux marchands d'Anvers auxquels ont été hypothéqués les moyens généraux, d'avancer 24,000 florins pour les traitements de l'archiduc Mathias et du prince d'Orange.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 141.

1770. — *Anvers*, 5 avril 1579. Lettre des états généraux au comte de Schwartzenberg. Ils le prient itérativement de leur

procurer des passe-ports pour les députés qui doivent, de leur part, se rendre à Cologne, et dont ils lui envoient les noms.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 117 v^o.

1771. — *Arras, 6 avril 1579*. Lettre des états d'Artois et des députés des états de Hainaut, Lille, Douay et Orchies aux états généraux, pour les informer qu'ils sont disposés à traiter avec le prince de Parme, et les requérir de ne le trouver mauvais, en protestant qu'ils n'ont rien tant à cœur que l'expulsion des Espagnols et autres étrangers.

Relatio ad Sacram Cæsaream Majestatem, etc., pièce n^o XV. — *Documents historiques inédits*, etc., I, 218.
— Arch. de l'État, à Bruges, registre n^o 9, pièce 72.
— Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Ordinarius depeschenboek*, t. I, fol. 185 v^o.

1772. — *Tournay, 7 avril 1579*. Commission donnée par les prévôts, jurés, mayeurs, échevins et consaux de la ville et cité de Tournay à sire Nicolas de Lannoy, écuyer, seigneur de Hesdain, prévôt de la commune; Florent Bernard, aussi écuyer, seigneur d'Esquermes, mayeur des échevins de la ville; sire Philippe Bernard, écuyer, seigneur de Baudegnies, mayeur des échevinages de Saint-Brixe et du Bruisle; maitres Jacques Leclercq et Guillaume de Cordes, conseillers pensionnaires de ladite ville, pour comparaître, en leur nom, à l'assemblée des états généraux convoquée à Anvers par l'archiduc Mathias, et y délibérer et résoudre, avec les députés des autres provinces, tant sur les conditions de la paix que sur les autres matières qui seront soumises à leur décision.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 61. — Arch. de la Haye : *Ordinarius depeschenboek*, n^o I, fol. 334.

1773. — *Tournay, 8 avril 1579*. Commission donnée par les états du Tournaisis à vénérables, nobles et discrets sei-

gneurs messieurs Conrad d'Oyembrughe, chantre et chanoine de la cathédrale; François le Louchier, écuyer, seigneur de Constantin, et M^e Barthélemy Liebart, licencié ès lois, pour comparaître, en leur nom, à l'assemblée des états généraux convoquée à Anvers, et y traiter, aviser et résoudre, avec les députés des autres provinces, tant sur les conditions d'une bonne paix que sur les autres points mentionnés dans la lettre de l'archiduc du 18 février : le tout néanmoins en conformité de la pacification de Gand, union et serment sur l'assurance d'icelle ensuivis.

Reg. des états du Tournaisis de 1572 à 1589, fol. 282.

— Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 333 v^o.

1774. — *Anvers, 8 avril 1579.* Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre. Ils s'excusent, sur « la multitude de » leurs affaires et le malentendu d'aucunes provinces », de leur « long et diurne silence » envers elle. Afin qu'elle soit informée plus régulièrement de leurs affaires, ils ont commis aucuns d'entre eux pour tenir toute correspondance avec son ambassadeur résidant à Anvers, auquel ils ont déjà fait communiquer tout ce qui s'est passé dans la négociation de paix avec le roi catholique, etc.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576 - 1580, fol. 151 v^o.

1775. — *Anvers, 8 avril 1579.* Lettre des états généraux aux états de Lille, Douay et Orchies, en réponse à la leur du 31 mars (n^o 1763). Ils les conjurent de ne pas se séparer de la généralité, « pour monstrier à l'ennemi, par effect, la » bonne union et force des provinces : qu'est le vray et unique » chemin pour l'induire à la raison et parvenir à une assurée » paix. »

Lettres et résolutions des états de la ville de Lille, etc.

— LE PETIT, II, 369. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 146.

1776. — *Anvers, 8 avril 1579.* Lettre des états généraux aux états de Hainaut. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour obtenir du magistrat et des colonels et capitaines de la ville d'Anvers qu'ils relâchent les cuirs, draps et laines des marchands de Mons arrêtés par eux; mais ils n'ont su les y amener, parce qu'ils disent qu'ils ne veulent fournir eux-mêmes les moyens et le bâton dont ils seront battus, ayant appris que les états de Hainaut traitent avec l'Espagnol. Les états généraux sont persuadés que les états de Hainaut ne désirent que toute amitié et concorde avec les autres provinces. Aussi, pour faire cesser le malentendu existant, ils les prient de déclarer clairement et ouvertement qu'ils veulent demeurer en la pacification de Gand et union ensuivie, et qu'ils entendent que les Espagnols sortent du pays, « soit qu'aucunes provinces, pour » éviter toutes mutuelles diffidences et prévenir massacres et » effusion de sang, veuillent assurer leur état par ung *religionsvrede*, ou non. » Autrement, au lieu de la paix, le pays tombera dans une guerre plus cruelle que la précédente.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 142.

1777. — *Anvers, 8 avril 1579.* Lettre des états généraux aux villes de Gand et d'Anvers, et aux états de Hollande et de Zélande, afin qu'ils veuillent s'obliger pour le payement des reitres étant au service des provinces unies.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 146.

1778. — *Anvers, 8 avril 1579.* Instruction, pour monseigneur le duc d'Arschot et les autres députés en la commission dénommés, de ce qu'ils auront à proposer et conclure pour parvenir à une bonne et assurée paix entre S. M. C., prince et seigneur naturel des Pays-Bas, d'une part, et les états desdits pays, d'autre part, en la future assemblée qui se tiendra à Cologne. (Titre textuel.) Les députés, après avoir remercié les princes électeurs et les commissaires impériaux de la peine qu'ils voulaient bien prendre, devaient se référer, quant à la

soumission des états, à la lettre qu'ils avaient écrite à l'Empereur le 25 janvier. C'est par cette recommandation que débute l'instruction. Viennent ensuite les points et articles de paix que les députés sont chargés de proposer : on les retrouvera dans l'instruction datée du 9; mais ici les états se montrent plus exigeants. Ainsi ils demandent que toutes les provinces jouissent du privilège de Brabant d'après lequel les sujets sont déliés de leur serment de fidélité, en cas d'infraction, par le prince, de quelqu'un des articles de la Joyeuse-Entrée; que le prince de Parme évacue incontinent les villes et châteaux occupés par lui; que, dans les provinces, villes et lieux où la religion réformée, la confession d'Augsbourg ou la *religionsvrede* a été reçue, tout demeurera en état, etc.

Arch. d'Ypres. — Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 69.

— Arch. de la Haye : *Hoochduits. depeschen*, 1376-1379, fol. 68.

1779. — *Anvers, 9 avril 1579*. Lettres de commission et plein pouvoir données par l'archiduc Mathias et les états généraux des Pays-Bas à Philippe, sire de Croy, duc d'Arshot, etc.; révérends pères en Dieu messire Jean Vander Linden, prélat de Sainte-Gertrude; damp Frédéric d'Yve, prélat de Maroilles, conseiller d'État; messire Bucho Aytta, prévôt de Saint-Bavon à Gand; messire Gaspar Schetz, chevalier, seigneur de Grob-bendoneq, trésorier général des finances; messire François d'Oignyes, seigneur de Beaurepaire; Adolphe de Meetkercke, écuyer, conseiller d'État; messire Adrien Vander Mylen, conseiller au conseil de Hollande; messire Bernard de Mérode, chevalier, seigneur de Rummen; messire Adolphe Van Goer, seigneur de Caldenbroeck, et le docteur Aggeus Albada, pour comparaître en la communication de Cologne, et procéder, avec les députés du roi, sous la médiation des ambassadeurs de l'Empereur, à la conclusion d'un bon accord.

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 12. — *Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc.*, pièce n° X. — Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 77. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1376-1379, fol. 67 v°.

1780. — *Anvers, 9 avril 1579.* Pareille commission donnée aux mêmes, avec spécification des provinces qui la donnent, savoir : Brabant, Gueldre et Zutphen, Flandre, Hollande, Zélande, Tournay, Tournaisis, Utrecht, Malines, Frise, Overyssel, Groningue, Ommelandes.

Relatio ad Sacram Cuesaream Majestatem, etc., pièce n° XXIX. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 111. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen, 1576-1579*, fol. 67.

1781. — *Anvers, 9 avril 1579.* — Points et articles, en forme d'instruction, à proposer par monsieur le duc d'Ar-schot et autres seigneurs députés des états généraux des Pays-Bas, en l'assemblée qui se tiendra à Cologne pour arrêter et moyenner une bonne et perdurable paix entre la Majesté du roi catholique, notre prince et seigneur naturel, et états susdits. (Titre textuel.) Ces points sont au nombre de vingt et un. En voici le sommaire : 1. Amnistie générale. 2. Ratification par le roi de tout ce que l'archiduc Mathias, le conseil d'État et les états généraux ont fait. 3. Pareille ratification des privilèges généraux et particuliers. 4-7. Sortie du pays de tous gens de guerre étrangers ; remise des places et forteresses entre les mains des naturels, qui prêteront serment au roi et à la patrie. 8. Mise en liberté sans rançon de tous les prisonniers. 9. Renvoi du comte de Buren à Anvers, dans le délai de deux mois. 10, 11. Restitution réciproque des biens confisqués. 12. Liberté aux naturels du pays d'y retourner. 13, 14. Observation de la pacification de Gand, de l'union de Bruxelles et de l'édit perpétuel, sauf que là où la *religions-vrede* a été reçue, tout demeurera en état. 15, 16. Maintien de l'archiduc Mathias au gouvernement, à moins que le roi ne veuille mettre à sa place un de ses enfants légitimes. Si l'archiduc meurt ou se retire, le roi pourra le remplacer par un de ses enfants légitimes, ou par un autre « gouverneur légitime de son sang, agréable aux estatz. » 17. Admission des naturels du pays seuls aux charges de gouverneurs des pro-

vinces, villes, châteaux, de chefs de gens de guerre, de conseillers d'État, privés, des finances, etc. 18, 19. Compréhension dans le traité de la reine d'Angleterre et du duc d'Anjou, « comme défenseur de la liberté des Pays-Bas, avecq la reconnaissance à Son Altèze telle que les estatz luy ont promis » de proposer et résoudre. » 20. Intervention du pape, de l'Empereur, du roi de France, du duc d'Anjou et des princes d'Allemagne concernant l'exécution du traité. 21. Ratification du traité par le roi.

Arch. d'Ypres. — Bibl. roy. : MS. 12958-12940, fol. 75. — Arch. de La Haye, reg. *Hoochduits. despeschen*, 1576-1579, fol. 72, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 104.

1782. — *En l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, 9 avril 1579.* Lettre des états d'Artois, de Hainaut, de Lille, Douay et Orchies aux états généraux. Ils n'ont pas l'intention de se séparer de la cause des provinces unies; ils veulent le départ des troupes espagnoles, mais ils désirent obtenir la paix en se réconciliant avec le roi.

Recueil des lettres, actes et pièces plus signalées du progrès et besogné fait en la ville d'Arras, etc. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce n° XVI. — Documents historiques inédits, etc., I, 220. — Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 79, et Réconciliation des provinces wallonnes, t. II, fol. 231. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : Ordinaris despeschenboek, n° I, fol. 154 v°.

1785. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 9 avril 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Espagne et d'Italie. On attend à Gènes des soldats espagnols destinés pour les Pays-Bas : ce qui prouve que, si les négociations de Cologne restent sans fruit, le roi est résolu de continuer la guerre jusqu'à l'extrémité. Le correspondant engage les états généraux à ne pas s'obstiner trop dans leurs prétentions. « J'ai avant-hier, » dit-il, longuement devisé avecq ung grand seigneur estant

» venu par la poste de la court de l'Empereur, qui dist, entre
 » aultres, qu'il semble messeigneurs les estatz avoir plus chier
 » la servitude espaignolle que la liberté germanique, ayant
 » bien entendu que ces parolles viennent de la bouche de
 » l'Empereur, et plusieurs autres propos que n'ose pas con-
 » fier à la plume d'escriture..... »

Arch. d'Ypres.

1784. — *En son palais de Westminster, 10 avril 1579.*

Lettre de la reine d'Angleterre aux états généraux, afin qu'ils fassent mettre entre les mains de ses ambassadeurs, les sieurs de Cobham et de Walsingham, les bagues et joyaux qu'ils lui ont offerts, en garantie des sommes qu'elle leur a prêtées, de manière que le sieur Davidson, son ambassadeur près eux, puisse les lui apporter.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 125. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 157 v°.

1785. — *Anvers, 10 avril 1579.* Rapport fait par le seigneur Guillaume Van den Hecke, trésorier, et M^e Cornille Aertssens, secrétaire de la ville de Bruxelles, à messieurs du magistrat d'icelle ville, le 9^e d'avril, et réitéré, le 10^e d'icelui mois, l'an XV^e LXXIX, en l'assemblée des états généraux; contenant tout ce que lesdits députés ont besoigné en Hainaut et Artois, avec l'insertion des lettres par eux portées aux gouverneurs, états et magistrats desdites provinces. (Titre textuel.)

Cahier in-4^e de 31 pages. Anvers, Guillaume Sylvius, 1579.

1786. — *Cologne, 10 avril 1579.* Lettre de Bucho Aytta aux états généraux. Préparatifs pour le congrès de Cologne.

Documents historiques inédits, etc., I, 225.

1787. — *Anvers, 11 avril 1579.* Exhortation faite par l'archiduc Mathias aux états généraux. Après avoir remercié les provinces qui ont envoyé leurs députés à cette assemblée, et lesdits députés qui y sont venus avec tant de promptitude, il

demande que chacun d'eux « se veuille acquitter fidèlement en « sa charge, et, délaissant toutes passions et respects particu- » liers, travailler afin que soit prinse une bonne et fructueuse » résolution par laquelle toutes choses soyent redressées. » Il annonce qu'il a fait concevoir plusieurs principaux points et articles qui vont leur être soumis. Il termine en les assurant qu'il n'épargnera rien pour procurer l'utilité publique, « et » pour demourer participant de toutes bonnes et mauvaises » fortunes qui pourront survenir. »

Exhortation faite par monseigneur l'archiduc d'Autriche, etc. — VAN DE SPIEGEL, Bundel van onuitgegeeven stukken, II, 21. — Arch. de la Haye : Ordinarius despeschenboek, n° 1, fol. 168.

1788. — *Anvers, 11 avril 1579.* Harangue du conseiller d'État Leoninus aux états généraux. Après leur avoir remontré que jamais les états généraux n'ont été assemblés dans des circonstances plus graves, il les engage à prendre une prompte, fructueuse et salutaire résolution sur les points et articles que l'archiduc leur a proposés, mais principalement, et avant tout, sur le secours de Maestricht : car une bonne et assurée paix dépend de la conservation de cette ville.

Exhortation faite par monseigneur l'archiduc d'Autriche, etc.

1789. — *Anvers, 11 avril 1579.* Points et articles proposés par l'archiduc aux états généraux. Ils concernent le maintien de la confédération et accord général des provinces, la levée des moyens généraux, l'établissement d'une *religionsvrede* « raisonnable et équitable », l'ampliation des pouvoirs des députés, de manière qu'ils puissent résoudre sur toutes affaires, les conditions de la paix, la formation d'un état pour le payement des gens de guerre, le secours de Maestricht.

Exhortation faite par monseigneur l'archiduc d'Autriche, etc. — VAN DE SPIEGEL, Bundel van onuitgegeeven stukken, II, 22. — Arch. de l'État à Bruges : reg. n° 9, pièce 30. — Arch. de la Haye : Ordinarius despeschenboek, n° 1, fol. 168 v°.

1790. — *Anvers, 11 avril 1579.* Liste de répartition pour la levée de mille pionniers; exhibée aux états généraux par le secrétaire Sille, de la part de l'archiduc Mathias, du prince d'Orange et du conseil d'État.

Arch. d'Ypres.

1791. — *Anvers, 15 avril 1579.* Déclaration faite par les états généraux aux députés des états de Tournay et du Tournaisis, avec la réponse de ces derniers. Les états généraux avaient désiré savoir si l'intention des états de Tournay et du Tournaisis n'était pas de se tenir fermement et indissolublement unis avec la généralité des provinces assemblées à Anvers, quoique quelques-unes de celles-ci eussent trouvé nécessaire d'assurer leurs habitants contre tout péril et division intestine « par une pacification et accord de *religionsvrede*, » tout en laissant les autres en pleine liberté d'ordonner ce qu'elles jugeraient convenable à cet égard. Les députés de Tournay et du Tournaisis répondent que leurs maîtres veulent demeurer fermement et inviolablement avec la généralité des provinces; que par ce motif ils ont refusé toutes les offres que la partie contraire leur a faites, et que néanmoins ils entendent s'en tenir à ce qu'ils ont tant de fois promis et juré en ce qui touche le maintien de la religion catholique romaine.

Documents historiques inédits, etc., I, 258. — Reg. des états du Tournaisis, de 1572 à 1589, fol. 285 v^o. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n^o I; fol. 151 v^o, et *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 109.

1792. — *Anvers, 15 avril 1579.* Écrit exhibé aux états généraux par Roche de Sorbies, seigneur des Pruneaux. Il exhorte les députés à l'union, afin qu'ils restent forts. La tolérance en matière de religion est une garantie de prospérité; à l'appui de cette vérité, il cite l'exemple de divers peuples. Tableau de la guerre civile. Il désire obtenir promptement

une solution sur la position que l'on veut faire au duc d'Anjou.

Documents historiques inédits, etc., I, 250. — Arch. de la Haye : reg. *France, depeschen*, 1579-1585, fol. 55.

1795. — *Mons*, 15 avril 1579. Lettre du comte de Laing aux états généraux. Les députés de Hainaut ne se rendront à Anvers que lorsque les marchandises saisies auront été rendues.

Documents historiques inédits, etc., I, 256. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 127. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. II, pièce 111.

1794. — *Anvers*, 14 avril 1579. Lettre des états généraux aux états de Zélande, pour les engager à faire une provision considérable de grains, de crainte que les communications ne viennent à être fermées aux provinces unies par celles qui se sont séparées de la généralité.

VAN DE SPIEGEL, *Bundel van onuitgegeeven stukken*, etc., II, 86.

1795. — *Lille*, 15 avril 1579. Lettre des états des villes de Lille et Orchies aux états généraux, où ils protestent que leur intention ne tend qu'à l'entretien de la pacification de Gand et de l'union sur ce ensuivie, ainsi qu'à préparer la voie à une réconciliation générale par la sortie des Espagnols et de leurs adhérents.

Arch. du royaume : *États généraux*, t. II, fol. 154. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 129. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 162 v^o.

1796. — *Anvers*, 15 avril 1579. Requête des députés des ecclésiastiques, nobles, villes subalternes et châtellenies du pays et comté de Flandre à l'archiduc Mathias. Ils y exposent que, le 20 septembre 1577, les états généraux de Flandre

étant assemblés à Gand, il fut résolu, par commun accord, que les remontrants et chaque membre d'entre eux pourraient envoyer des députés à l'assemblée des états généraux aux dépens de la généralité de la Flandre; que cela s'est pratiqué jusqu'au 12 octobre 1578, que les quatre membres ont fait déclarer aux remontrants qu'à l'avenir ils ne seraient plus salariés par la généralité. Lesdits députés réclament contre cette interdiction, attendu que des résolutions prises par tout le corps de la province ne peuvent être révoquées par quelques-uns des membres; et comme ils représentent la plus grande partie de la province, ils demandent de pouvoir, « en » ce temps tant pérplex », envoyer quelqu'un de leurs collègues respectivement en l'assemblée des états généraux toutes et quantes fois que bon leur semblera, « pour y avoir libre » entrée et entendre, avecq les aultres députez, en toutes » occurrences. » — Par apostille du duc, cette requête est renvoyée à l'avis des quatre membres.

Arch. d'Ypres.

1797. — *Anvers, 16 avril 1579.* Lettre de l'archiduc Matthias et des états généraux aux commissaires de l'Empereur à Cologne, par laquelle ils les requièrent d'ajouter foi et créance à leurs députés (qui n'y sont pas nommés).

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 11.

1798. — *Anvers, 16 avril 1579.* Apostilles des états généraux sur l'avis du conseil d'État exhibé à leur assemblée, le 11 avril, de la part de l'archiduc, du prince d'Orange et du conseil d'État concernant les difficultés élevées par les reîtres.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 152 v°.

1799. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 16 avril 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordi-

naire (Haller). Nouvelles d'Italie. Les provisions que le roi d'Espagne fait pour la guerre montrent que son intention n'est pas de faire la paix, et que les négociations de Cologne n'ont pour but que d'abuser les « gheus » et messieurs les états. « Le roy a donné au traistre de la Motte une commande (commanderie) de vingt mille ducatz d'entradre par an. »

Arch. d'Ypres.

1800. — *Anvers, 17 avril 1579*. Acte de l'archiduc Mathias touchant les réponses et avis donnés par les députés de chaque province présents aux états généraux sur les points et articles qu'il a proposés le 11 avril (n° 1789). Après avoir remercié les états, tant en général qu'en particulier, de leur bonne volonté et de leur résolution unanime de demeurer unis, l'archiduc demande la levée d'un centième denier extraordinaire, et que chaque province se procure le plus d'argent possible pour les besoins de la guerre.

Arch. du royaume : *États généraux*, t. I, fol. 135 et 165, et MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 85. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 169 v°.

1801. — *Anvers, 17 avril 1579*. Ampliation d'instruction pour les députés des états généraux à Cologne. Elle porte que si, dans les six semaines, à compter du premier jour où se fera la communication, le roi catholique n'accorde pas la paix, les états tiendront ledit roi pour déchu du gouvernement et souveraineté des Pays-Bas, et ses sujets pour libres de se choisir un autre prince.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits depeschen*, 1576-1579, fol. 74.

1802. — *Anvers, 18 avril 1579*. Avis du conseil d'État sur la proposition faite aux états généraux, le 13 avril, par le Sr des Pruneaux (n° 1792). Le conseil pense que les états doivent remercier le duc d'Anjou et le seigneur des Pruneaux de leurs

bonnes admonitions et de leur bienveillance envers le pays, en leur déclarant qu'on est occupé, tant à dresser une nouvelle et plus étroite union, qu'à mettre un ordre général au fait de la religion, et, quant au traité conclu avec Son Altesse, que le duc d'Arshot et les autres députés à Cologne sont chargés de signifier que si, dans les six semaines, le roi catholique n'accorde pas la paix, les états le tiendront pour déchu du gouvernement et souveraineté des Pays-Bas.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. II, fol. 295. —

Arch. de la Haye : reg. *France, depeschen*, 1579-1585, fol. 58 v°.

1805. — *Cologne, 18 avril 1579.* Lettre du comte de Schwartzenberg aux états généraux, par laquelle il leur envoie des lettres de sauf-conduit pour leurs députés émanées des princes électeurs et ambassadeurs de l'Empereur, en les informant qu'il a envoyé à Arnhem, pour les mêmes députés, d'autres lettres de sauf-conduit émanées du prince de Parme, du duc de Terranova et de l'électeur ainsi que du magistrat de Cologne.

Arch. d'Ypres. — Rec. de la Ch. des représent., t. III,

fol. 134. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 122 v°.

1804. — *Malines, 18 avril 1579.* Lettre des écoutète, communemaîtres, échevins et conseil de Malines à leurs députés aux états généraux. Ils leur témoignent leur mécontentement de la réponse qu'ils ont pris sur eux de donner, en outrepassant leur commission, sur quelques-uns des points et articles proposés par l'archiduc aux états généraux, réponse qu'ils trouvent, en plusieurs endroits, exorbitante et passant les bornes dans lesquelles leur commission était circonscrite. Ainsi, sur le sixième desdits points, ils ont répondu qu'ils seraient bien d'avis de dresser une *religionsvrede* dans toutes les provinces où les deux religions sont exercées, tandis que, d'après leur commission, ils auraient dû dire que la réception

des deux religions concernait le corps et communauté de la ville. Relativement à la paix, « qui est un affaire duquel » dépend toute la prospérité ou ruine du Pays-Bas », ils n'auraient pas dû se conformer absolument « aux points, articles et » conditions convenus », car il était besoin d'y délibérer mûrement, et le *breedenraedt* s'était d'ailleurs réservé d'en décider. Les communemaitres et échevins désireraient donc que leur réponse, bien que présentée, fût tenue en surséance, jusqu'à ce qu'ils eussent demandé à cet égard l'avis et résolution du *breedenraedt*.

Arch. de Malines : minute.

1805. — *Anvers*, 22 avril 1579. Lettre des états généraux au comte de Schwartzenberg, afin de le prier itérativement d'envoyer des passe-ports de l'Empereur et du prince de Parme pour leurs députés qui doivent se rendre à Cologne.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 125.

1806. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg)*, 25 avril 1579. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles d'Espagne et d'Italie. Grandes levées faites dans ces deux pays par le roi d'Espagne, à cause de la succession de Portugal. Trêve conclue par lui avec le Turc. « Déjà les Espagnolz se portent la gloire, se vantans que, si » le roy parvient à ce royaume (de Portugal), que sera à la » loinge le moyen pour visiter et chastoyer la Hollande et Zé- » lande. » Préparatifs de résistance de don Antonio, fils bâtard du feu roi don Sébastien, qui doit avoir demandé assistance au roi de France. Un quidam a dit à Haller qu'il devrait demander celle de monseigneur le prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande, et faire avec eux une ligue perpétuelle.

Arch. d'Ypres. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 136.

1807. — *Anvers, 26 avril 1579.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre. Les marchands d'Anvers ne voulant pas accomplir le contrat fait avec eux pour le prêt de six cent mille florins, à cause que les quatre membres ne leur ont pas envoyé l'autorisation de lever en Flandre les moyens généraux, comme l'ont fait le Brabant, la Hollande et la Zélande, les états prient instamment les quatre membres de suivre l'exemple de ces provinces; ils leur députent le sieur Henri de Bosch, pour leur faire des remontrances à ce sujet.

Arch. d'Ypres.

1808. — *Citadelle de Cambray, 27 avril 1579.* Lettre de Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy, aux états généraux, pour se plaindre du dénûment dans lequel ils le laissent, et de l'impossibilité où il est de payer plus longtemps ses soldats.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 85.

— Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 150.

1809. — *Cologne, 27 avril 1579.* Lettre du comte de Schwartzenberg aux états généraux. Il ne s'étonne pas qu'ils n'eussent point reçu, le 22 avril, les passe-ports pour leurs députés (voyez le n° 1805), puisque le courrier qui les portait n'est parti de Cologne que le 19, et a dû s'arrêter au camp du prince de Parme.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 123 v°.

1810. — *Cologne, 27 avril 1579.* Lettre de Buchö Aytta, prévôt de Saint-Bavon, aux états généraux, par laquelle il confirme ce que le comte de Schwartzenberg leur écrit le même jour.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 123^{bis} v°.

1811. — *Anvers, 28 avril 1579.* Très-longue lettre des états généraux aux états d'Artois, de Hainaut et de Lille,

Douay et Orchies, en réponse aux leurs des 6 et 9 avril (n^{os} 1771 et 1782). Ils y déduisent les motifs qui doivent leur faire préférer une pacification générale, telle que celle qui se traite à Cologne, sous la médiation de l'Empereur, à un traité particulier avec le prince de Parme, et s'appliquent surtout à combattre leur opposition à la *religionsvrede*.

Documents historiques inédits, etc., I, 274. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 142. — Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 156.

1812. — *Malines*, 28 avril 1579. Lettre des écoutète, comunemaitres, échevins et conseil de Malines aux états généraux. Ils renouvellent leurs plaintes contre « les forces, » pillages et destroussemens » que commettent les soldats étant à Rumpst et à Duffel et supplient les états généraux d'y mettre ordre.

Arch. de Malines : minute.

1815. — *Anvers*, 29 avril 1579. Lettre des états généraux aux états de Lille, Douay et Orchies. Ils leur envoient copie des lettres interceptées par le comte de Lalaing, par lesquelles ils pourront se convaincre que les Espagnols n'ont nullement envie de faire honneur à leurs engagements. Il serait donc dangereux de conclure des traités particuliers.

Documents historiques inédits, etc., I, 287. — Arch. du royaume: *États généraux*, t. II, fol. 175. — Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, t. I, fol. 163 v^o.

1814. — *Anvers*, 29 avril 1579. Lettres d'assurance et d'indemnité données par les états généraux aux villes de Gand et d'Anvers et aux états de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, qui avaient consenti à s'obliger au paiement, pendant les trois premiers mois, des 5,500 reîtres sous le commandement des comtes de Schwarzbourg et de Hohenlohe.

Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, n^o I, fol. 164 v^o.

1815. — *Nimègue, 30 avril 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés envoyés à Cologne. Ils sont arrivés la veille à Nimègue. Ils ont dépêché vers le conseiller Vander Mylen, à Arnhem, et vers M. de Caldenbroeck, afin qu'ils les rejoignent en chemin. Ils ont aussi écrit au maréchal de Clèves, pour avoir lettres de sauf-conduit et convoi par tout le pays de l'obéissance du duc de Juliers. Ils ont reçu à Nimègue les passe-ports du prince de Parme, du duc de Terranova, de l'électeur et du magistrat de Cologne. Ils partent le lendemain.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 123^{bis}.

1816. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 30 avril 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Le duc Albert de Bavière est arrivé le 25 à Augsbourg; il en est parti le 27, pour se rendre à une douzaine de lieues de cette ville, « en un baing chaud que Son Excellence use pour l'amour de la gravelle de laquelle il est bien souvent fort travaillé. » Pendant son séjour, on a amplement parlé des négociations de paix et du siège de Maestricht. « Monseigneur le ducq estoit bien empesché, je dis esbahy, sachant que la ville de Maestricht est le principal cleff du pays, ville de si grande importance, et qu'on laisse ladiete ville si longuement sans faire des apprestes pour la secourir. Certainement, si nous la perdons, s'est par nostre propre faulte. » Nouvelles d'Italie. Le roi tire du duché de Milan mille vieux soldats, deux mille du royaume de Naples; de plus il lève six mille Italiens : toutes ces forces seront envoyées en Espagne, pour être dirigées vers le Portugal.

Arch. d'Ypres.

1817. — *Sans date (.. avril 1579).* Rapport sommaire, fait aux états généraux par le prélat de Saint-Bernard, de ce que lui et le marquis d'Havré ont traité en Hainaut et en Artois. Le

5 avril, ils s'étaient sauvés d'Arras, où on cherchait à les retenir. Leur avis à tous deux est qu'il faut donner tout contentement possible aux états d'Artois, qui paraissent disposés à se réconcilier avec le roi, mais n'ont pourtant pas encore pris une résolution définitive à cet égard.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 150. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 166.

1818. — *Anvers*, 4 mai 1579. Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre, afin qu'ils fournissent les 40,000 florins, montant de leur quote-part dans les 200,000 florins nécessaires pour le secours de Maestricht.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 177.

1819. — *Anvers*, 4 mai 1579. Apostilles des états généraux sur les articles exhibés le 5 par les comtes de Schwarzbourg et de Hohenlohe, commandants des reîtres.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 178.

1820. — *Anvers*, 5 mai 1579. Lettres des états généraux aux états d'Utrecht, de Gueldre et de Frise, afin qu'ils fournissent respectivement certaines sommes pour le secours de Maestricht.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 176.

1821. — *Anvers*, 5 mai 1579. Lettre des états généraux au comte de Schwartzenberg. Ils le remercient des bons offices qu'il a faits afin de procurer des passe-ports à leurs députés. Ils le prient de s'employer pour qu'ils puissent obtenir les conditions « d'une bonne et assurée paix telle que pour la tranquillité et repos des Pays-Bas est du tout requise et aussy grandement désirée. »

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 125.

1822. — *Anvers, 5 mai 1579.* Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne. Ils ont reçu leur lettre du 30 avril (n° 1815). Ils approuvent tout ce qu'ils ont fait durant leur voyage. Comme il leur importe grandement d'être avertis, en toute promptitude, de ce qui se passera à Cologne, ils les invitent à faire en sorte que, tant de la part des ambassadeurs de l'Empereur « et autres » que du magistrat de Cologne, des postes soient établies entre cette ville et Anvers, ou du moins que celles que pourraient établir les états généraux soient respectées.

Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 62. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. despeschen*, 1576-1579, fol. 124.

1823. — *Cologne, 5 mai 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés à Cologne. Ils leur annoncent qu'ils sont arrivés la veille en cette ville, et qu'ils ont eu une première conférence avec le comte de Schwartzenberg, dont ils n'ont pu tirer autre chose, « sinon qu'il a grand espoir de bon succès, et qu'il y travaillera autant que lui sera possible. »

Arch. d'Ypres. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 154. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. despeschen*, 1576-1579, fol. 125.

1824. — *Anvers, 7 mai 1579.* Lettre de l'archiduc Mathias aux députés des états généraux à Cologne, afin qu'ils prêtent toute adresse, faveur et assistance à son maître d'hôtel, le seigneur de la Mouillerie (Antoine de Lalaing), qu'il envoie en cette ville.

Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 67.

1825. — *Cologne, 7 mai 1579.* Lettre de Charles de Croy aux états généraux. Relation curieuse du voyage des députés au congrès de Cologne.

Documents historiques inédits, etc., I, 292.